

STOP AUX DISCRIMINATIONS ENVERS LES FEMMES ET LES FILLES !



CONTEXTE

Les **discriminations à l'égard des femmes et des filles** sont des **distinctions, exclusions** ou **restrictions** fondées sur le sexe. Elles ont des effets sur les droits humains et les libertés fondamentales des femmes.

Les discriminations envers les femmes recouvrent différentes situations :

- **L'impossibilité de porter les vêtements qu'elles souhaitent** : en Arabie saoudite et en Iran, par exemple, des lois interdisent aux femmes de s'habiller comme elles le veulent. Alors que les hommes sont laissés plus libres dans leur choix de vêtements, les femmes sont contraintes notamment à porter le voile.
- **L'accès à l'éducation** des enfants n'est pas une réalité dans tous les pays du monde, et les filles sont particulièrement touchées. Elles sont

près de 64 millions, âgées de 6 à 14 ans, à ne pas avoir accès à l'éducation.

- **L'interdiction ou l'impossibilité de voter aux élections** : bien que ce droit est inscrit dans la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes de 1979, il n'est pas toujours respecté. En Syrie par exemple, les femmes sont exclues de toute participation politique alors qu'au Pakistan, même si ce droit leur est reconnu par la Constitution, elles en sont privées dans certaines régions du pays.
- **Les discriminations dans l'emploi** : de nombreuses discriminations peuvent avoir lieu dans le cadre de l'emploi, commençant dès la rédaction de l'offre d'emploi, lors de l'entretien d'embauche, dans l'exercice de l'emploi ou encore en raison du non-renouvellement du contrat. Les inégalités salariales perdurent, les femmes sont toujours moins bien payées que les hommes, à hauteur de 23 % au niveau mondial et 14,8 % au sein de l'Union européenne.
- **Les droits sexuels et reproductifs** : chaque femme doit être libre d'avoir accès aux services de santé, notamment à la contraception et à des avortements sans danger, de choisir de se marier ou non, quand le faire et avec qui, et décider d'avoir ou non des enfants. Pourtant, c'est loin d'être une réalité.
- **Dans le domaine du mariage**, les femmes sont souvent dépendantes de leur mari, elles ont besoin de leur accord pour effectuer des actes simples tels que la demande d'un passeport ou l'ouverture d'un compte bancaire. Les possibilités pour demander le divorce sont parfois également plus limitées pour les femmes que pour les hommes.
- **Le harcèlement et le harcèlement sexuel** ont particulièrement été mis en avant ces dernières années, notamment avec le mouvement #MeToo.
- **Les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre** : dans de nombreux pays, les

femmes sont privées de leurs droits en raison de leur orientation sexuelle, identité de genre ou caractéristiques sexuelles.

Il est, ainsi, dans certains pays ou certaines situations, plus difficile pour les femmes de recevoir des soins de santé, de suivre une scolarité, de trouver un emploi ou encore un logement. Les femmes sont fréquemment mal protégées et victimes de nombreux abus, vulnérables à la violence, aux mauvais traitements et à l'exploitation.

Pour lutter contre ces discriminations, Amnesty International propose, aux écoles de Wallonie et de Bruxelles, de mener une action concrète de plaidoyer et de solidarité afin d'essayer d'obtenir des changements sur une situation spécifique, ainsi que des actions de sensibilisation pour faire évoluer les mentalités.

ACTION CONCRÈTE À DESTINATION DES AUTORITÉS ET ACTION DE SOLIDARITÉ

Faire signer et compléter, par un maximum d'élèves, la **carte-action en faveur de Loujain al Hathloul, Samar Badawi et Nassima al Sada, emprisonnées en Arabie saoudite pour avoir lutté contre les discriminations à l'égard des femmes.**

Depuis des années, **elles réclamaient**, de manière pacifique, le **droit de conduire pour les femmes** en Arabie saoudite, ainsi que des **réformes visant à réduire les discriminations à l'égard des femmes.** Alors que les femmes ont aujourd'hui le droit de conduire en Arabie Saoudite, Loujain, Samar et Nassima sont toujours derrière les barreaux, en raison de leur combat contre les discriminations à l'égard des femmes.

Les cartes-actions en leur faveur (composées de deux parties détachables), permettent à la fois de s'adresser aux autorités d'Arabie saoudite pour exiger leur libération et l'abandon des charges qui pèsent contre elles, et également de leur envoyer un message ou un dessin pour les soutenir et les aider à garder espoir pendant leur détention.

ACTIONS DE SENSIBILISATION

Coller plusieurs exemplaires de l'**affiche Amnesty correspondant à ce thème**, dans des endroits stratégiques de l'école, de grand passage.

Distribuer l'**autocollant et le badge Amnesty correspondant à ce thème** aux élèves intéressés en leur disant que les étiquettes que l'on colle sur des gens peuvent donner lieu à de graves discriminations ou en leur posant des questions sur le sujet. Par exemple : « *à combien s'élève l'écart salarial entre les hommes et les femmes, à l'échelle mondiale, d'après toi ?¹* » ou « *sais-tu quand les femmes ont obtenu le droit de vote à toutes les élections en Belgique ?²* »

Accrocher des pancartes à différents endroits de l'école (couloir, cour de récréation, réfectoire, etc.) **sur lesquelles sont inscrites des données concernant les discriminations envers les femmes et les filles** (par exemple : au niveau mondial, les femmes sont payées en moyenne 23 % de moins que les hommes ; en Arabie saoudite, les femmes ne peuvent pas s'habiller comme elles le souhaitent ; dans certains pays, les femmes et les filles sont discriminées en raison de leurs règles). Ces différentes données peuvent être trouvées dans la fiche focus théorique *Les discriminations envers les femmes et les filles* téléchargeable en ligne sur www.amnesty.be/plateforme

Installer, dans un endroit de fort passage dans l'école, **d'un côté une table « hommes » et, de l'autre, une table « femmes ».** Donner aux élèves qui passent un jeton ou un bout de papier et leur demander de **répondre à des questions** telles que « *Qui sont les moins bien payés ?* », « *Lesquels sont les plus souvent exclus de l'accès à l'éducation ?* », « *Qui subit le plus de violences ?* » en déposant un jeton sur la table de leur choix. Cette action vise à amener les élèves à se rendre compte des différences de traitement qui subsistent entre les femmes et les hommes.

¹ Il est de plus de 20 %.

² En 1948.

Fabriquer des cartes à piocher, à poser sur un stand, et à faire piocher aux élèves qui passent afin de les interpeller sur des situations de discrimination inacceptables. Créer plusieurs cartes sur lesquelles seront notées par exemple « *Tu es une femme qui travaille dans l'Union européenne* », ou « *Tu es une fille mineure au Burkina Faso* », etc. Et au recto de chaque carte, écrire une **donnée statistique** correspondant à la catégorie concernée, issue du document *Chiffres clés sur les discriminations à l'égard des personnes LGBTI* (accessible sur le site internet d'Amnesty en octobre). Par exemple: recto : « *Tu es une femme en Belgique en 1947* » / verso : « *Tu n'as pas le droit de vote (sauf aux élections communales)* ».

Projeter, en classe ou en boucle sur un grand écran installé dans un endroit de passage de l'école, **la capsule vidéo Amnesty sur les discriminations envers les femmes**.

Organiser la projection d'un film, par exemple, pour des classes de 5e et 6e primaire, « *Parvana* », un film d'animation qui retrace l'histoire d'une jeune Afghane qui, alors que les femmes n'ont pas la possibilité d'agir comme elles le souhaitent dans le pays, va se travestir en garçon afin de venir en aide à sa famille. Ce film traite de l'émancipation des femmes et des discriminations et oppressions dont elles sont victimes.

Pour les écoles secondaires, organiser la projection d'un autre film sur les discriminations à l'égard des femmes, par exemple : « *We want sex equality* ». Ce film retrace l'histoire de jeunes Anglaises qui, en 1968, se rendent compte que, dans l'usine où elles travaillent, les hommes sont mieux payés que les femmes. Elles vont alors mener un combat pour changer les choses. D'autres suggestions de films sur le sujet sont à retrouver sur la fiche pédagogique *À voir à lire sur les discriminations*.

MATÉRIEL FOURNI PAR AMNESTY SUR DEMANDE POUR CE SUJET SPÉCIFIQUE

- **Affiche** *Chaïma ne le sait pas encore, mais être une femme sera un frein pour sa carrière*

- **Autocollant et badge** « *T'es forte pour une fille* »
- **Carte action** en faveur de Loujain al Hathloul, Samar Badawi et Nassima al Sada

Une **capsule vidéo** d'Amnesty sur cette thématique peut également être diffusée dans l'école. Le lien de la vidéo est à retrouver sur : www.amnesty.be/padaja2020

Bon à savoir : les affiches, badges, autocollants et vidéos proposés ont été créés par un groupe de jeunes étudiants en école d'art à Bruxelles.

Des courts-métrages sur les droits des femmes, « *Femmes tout court* » réalisés par le Secrétariat d'État français chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations peuvent également être diffusés dans les écoles. Les liens des vidéos sont à retrouver sur la fiche pédagogique *À voir à lire sur les discriminations*.

Pour en savoir plus : fiche pédagogique théorique *Focus sur les discriminations envers les femmes et les filles* ainsi que de nombreuses autres **fiches contenant des témoignages, des activités, des jeux** (quiz, mots mêlés), **des conseils de films, livres, séries, vidéos, etc.** sur le sujet, à télécharger sur : www.amnesty.be/plateforme

Pour commander ce matériel spécifique ainsi que tout le matériel de PADAJA :

www.amnesty.be/padaja2020